

INSCRIPTION À LA RESTAURATION SCOLAIRE

MODE D'EMPLOI

Dès la rentrée 2024, le Département de Seine-et-Marne met en place une nouvelle politique de **restauration scolaire locale et responsable**.

Elle porte le nom de **Seine-et-Marne Fraîcheur**.

Son objectif est de permettre aux collégiens d'accéder de façon équitable à une prestation alimentaire de qualité.



800 T
VOLAILLES



3 900 T
FRUITS &
LÉGUMES



700 T
PRODUITS
LAITIERS



+ 6 millions
de repas PAR AN

NOUVEAU SITE D'APPROVISIONNEMENT
POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE À PROVINS

MISSIONS : COLLECTER, TRANSFORMER,
CONDITIONNER ET LIVRER LES PRODUITS LOCAUX
ISSUES DES EXPLOITATIONS DU DÉPARTEMENT
ET DES ALENTOURS.

119 collèges
DE SEINE-ET-MARNE

FAMILLE



INSCRIPTION DES ENFANTS
AUPRÈS DU COLLÈGE



PAIEMENT MENSUEL AUPRÈS
DU DÉPARTEMENT *



POUR
EN
SAVOIR +



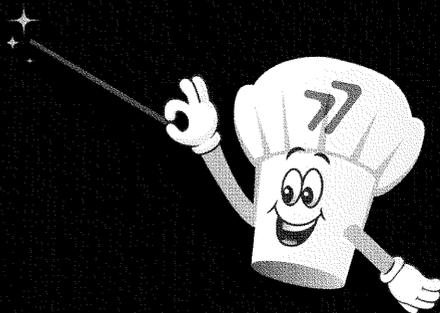
seine 77
&marne
LE DÉPARTEMENT

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION :

- 1 photo d'identité
- RIB
- Mandat SEPA rempli
(si l'option de paiement par prélèvement est souhaitée)
- Coupon CAF ou dernier avis d'imposition
- Dossier papier rempli

Retrouvez le règlement de la restauration scolaire sur l'ENT77

*Si vous avez des questions,
contactez le collège de votre enfant.*



*** Selon un tarif au quotient familial identique
pour tous les établissements.**